

Remerciements à Monsieur le Prince Gabrielle Bonaparte petit-fils de Madame Eléonore Boyer.

L'an mil huit cent soixante-sept, le 26 mai Le Conseil municipal de la commune de Chamant s'est réuni extraordinairement sous la présidence de Monsieur le Maire. Etaient présents : MM. Houëlle, Vien, Hubert, Pasquier, Maillet, Angenoust, Chambélant, Sagny et Moquet, maire.

La séance ouverte, M. le Maire donne lecture de deux lettres : l'une de M. le préfet de l'Oise en date du 14 mai courant, l'autre de Monseigneur le Prince Gabrielle Bonaparte ; ces 2 lettres contiennent l'avis qu'un secours de 5000 francs est accordé à la commune de Chamant par une décision de M. le Ministre des Cultes en date du 11 mai pour ladite somme être employée à réparer le clocher de l'église.

Monsieur le Maire expose que cette fameuse extraordinaire est entièrement due à l'intervention bienveillante et spontanée de Monseigneur le Prince et de Madame la princesse Gabrielle Bonaparte

En conséquence, sur l'invitation de M. le Maire, Le Conseil fidèle interprète des sentiments des Habitants de Chamant, Vote à l'unanimité les remerciements les plus sincères à Monseigneur le Prince et à Madame la Princesse Gabrielle Bonaparte qui dans cette circonstance ont donné la preuve de leur généreuse sollicitude pour la commune de Chamant, et Charge M. le Maire de leur transmettre l'expression de sa profonde gratitude.

Délibéré à Chamant les, jour, mois et au susdits

*Signataires : M.M. Houëlle, Vien, Hubert, Pasquier, Maillet, Angenoust,
Chambélant, Sagny, Moquet*